

**Com'com des Trois-Frontières** / Orientations budgétaires 2008

# Trois grands chantiers

Le conseil de la Communauté de communes des Trois-Frontières (CC 3F) a débattu des orientations budgétaires au cours de sa dernière séance.

■ Le budget 2008 se caractérise par trois projets majeurs : la construction d'une nouvelle piscine couverte à Village-Neuf, la réfection de la route EdF entre Kembs et Kembs-Loechlé et l'extension du centre technique du service des déchets ménagers à Village-Neuf. Mais la pression fiscale n'augmentera pas pour autant.

Au budget principal, les investissements s'élèvent à 10 290 000 € et les trois grands projets nécessitent des fonds importants : 5 M € sont prévus pour la mise à niveau de la route EdF, appelée aussi « route du Sipes », un héritage de l'ancien syndicat intercommunal. Le président Roland Igersheim explique que cette route, longue de 4,5 km entre Kembs et Kembs-Loechlé, a été classée dans le domaine départemental après de longues discussions avec le Conseil général. C'est pourquoi cette opération bénéficiera d'une subvention de 75 % du Département.

Le deuxième gros chantier est celui de la construction d'une nouvelle piscine couverte sur le site de l'actuelle à Village-Neuf avec un financement complémentaire de 2 M €, une somme qui s'ajoute aux 3 M € déjà inscrits au budget 2007. Les travaux sont prévus de juin 2008 à avril 2010.

Enfin, le troisième projet d'envergure concerne l'extension du centre technique du service des déchets ménagers à Village-Neuf. Il consiste à réaliser 10 garages pour poids-lourds et un local d'entreposage et stockage. Le montant inscrit au budget 2008 s'élève à 1 M €.

Un montant de 400 000 € est prévu pour des subventions d'équipements non communautaires tels que le chantier de l'aéroport (aménagement de la zone sud actuellement en cours), des pistes cyclables départementales ou communales, des aménagements liés au transport public, dont le plus récent concerne le subventionnement de la navette entre la gare ferroviaire de St-Louis et l'EuroAirport.

Les recettes de la section d'investissement proviennent essentiellement des subventions et participations pour 3 650 000 € du Département et de la Région, 1 080 000 € du fonds de compensation de la TVA, 2 410 000 € de l'autofinancement, 150 000 € de cessions de terrains. L'emprunt sera de 3 M € (contre 4,4 M € en 2007).

La section d'investissement au total de 10 290 000 € est en hausse de 21 % par rapport à 2007 (8,5 M €).

## **Pas d'augmentation de la pression fiscale**

La section de fonctionnement s'équilibre à 19 410 000 €, en progression de 6 % par rapport à celle de 2007, mais « il n'y aura pas d'augmentation de la pression fiscale cette année, et ce n'est pas parce que c'est une année électorale » souligne le président Igersheim.

Ce ne sera pas le cas pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui sera augmentée de 4 %, afin de couvrir les 2/3 du coût de ce service. Roland Igersheim fait remarquer que le coût de l'in-

cinération des ordures ménagères affiche une hausse annuelle de 4 % pendant 4 ans. A ce sujet Bernard Herlin estime que le CC 3F devrait négocier les possibilités d'incinération à l'usine de Bâle. A Mulhouse, la coût de l'incinération a augmenté de 30 % et aujourd'hui Bâle serait moins cher. « Bâle est saturé, mais cela n'empêche pas de voir si l'on pouvait trouver des créneaux. En tout cas, il nous faut chercher des solutions pour réduire le coût du traitement des ordures ménagères » répond Roland Igersheim.

## **Le budget de l'assainissement**

Pour le budget de l'assainissement, aucune nouvelle opération significative n'est inscrite pour cette année en raison de l'achèvement du programme pluriannuel d'investissement signé avec l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Département, la dernière opération ayant été la modernisation de la station d'épuration. En conséquence, les crédits sont réduits de 24 500 000 € à 2 000 000 €.

La section d'investissement 2008 comporte les inscriptions budgétaires suivantes : 500 000 € pour la construction d'un bassin de dépollution à St-Louis, 390 000 € de crédits supplémentaires pour la station d'épuration, 510 000 € pour les branchements, études et travaux divers, 640 000 € pour le remboursement de la dette. Les recettes proviennent du remboursement de la TVA pour 420 000 € et de l'autofinancement pour 1 620 000 €.

La section de fonctionnement s'équilibre en dépenses et en recettes à 3 750 000 €. Les dépenses concernent pour la plupart des charges liées aux travaux de la station d'épuration ; les recettes en-

registrent l'augmentation de la redevance d'assainissement de 0,70 €/m<sup>3</sup> à 0,90 €/m<sup>3</sup>, décidée par le conseil dans sa réunion du 12 décembre 2007, pour couvrir les charges de modernisation de la station d'épuration.

A l'issue du débat d'orientations budgétaires, le conseil approuve la subvention de



La route entre Kembs et Kembs-Loechlé sera remise à niveau courant 2008. (Photo DNA)

fonctionnement aux aires d'accueil des gens du voyage de Huningue et de St-Louis. Cette aide, égale à celle attribuée par l'Etat, est de 132,45 € par mois et par emplacement. Ainsi, la subvention de la CC 3F pour l'aire de Huningue s'établit à 7947 € pour 10 emplace-

ments et pour 6 mois de fonctionnement (ouverture le 1<sup>er</sup> juillet 2008) et celle pour l'aire de St-Louis à 29 139 € pour 20 emplacements et pour 11 mois de fonctionnement (ouverture le 1<sup>er</sup> février 2008).

Le conseil décide aussi à l'unanimité d'octroyer une

garantie d'emprunt de 250 000 € à la maison de retraite Jean-Monnet de Village-Neuf pour la création de 8 chambres individuelles pour une « unité Alzheimer », par la transformation de l'aile nord de l'établissement.

**Bernard Surgand**